



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Réf : CCAS22_57

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 8

Pouvoirs : 3

Absent : 1

Date de la convocation : 8 décembre 2022

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX.

POUVOIRS :

J BERGER représenté par C MICHAUD

D RENAUD représenté par D CHALLOT

C JARASSIER représentée par L BARBOTTIN

ABSENT : Caroline DELPHIN

DÉLIBÉRATION N°57

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET CCAS

Il est rappelé aux membres du conseil d'administration qu'ils ont approuvé le budget 2022 du CCAS le 7 avril 2022.

Au vu de l'état de consommation des crédits, l'article 6811 relatif aux « Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles » doit être revu à la hausse de 0.10€.

Il est proposé la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général - 0.10€

Fonction 0 - Article 6068 Autres matières et fournitures : - 0.10€

Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections + 0.10€

Fonction 0 – Article 6811 Dotations aux amortissements des immo. incorporelles et corporelles+ 0.10€

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitre 021 Immobilisations corporelles + 0.10€

Fonction 0 - Article 2188 Autres immobilisations corporelles : + 0.10€

Recettes :

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections..... + 0.10€

Fonction 0 – Article 28188 Autres immobilisations corporelles+ 0.10€

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- autorise la décision modificative n°1 du budget 2022 du CCAS comme indiquée ci-dessus ;
- charge Monsieur le Président des démarches nécessaires.

VOTE

Unanimité

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 20 DEC. 2022

